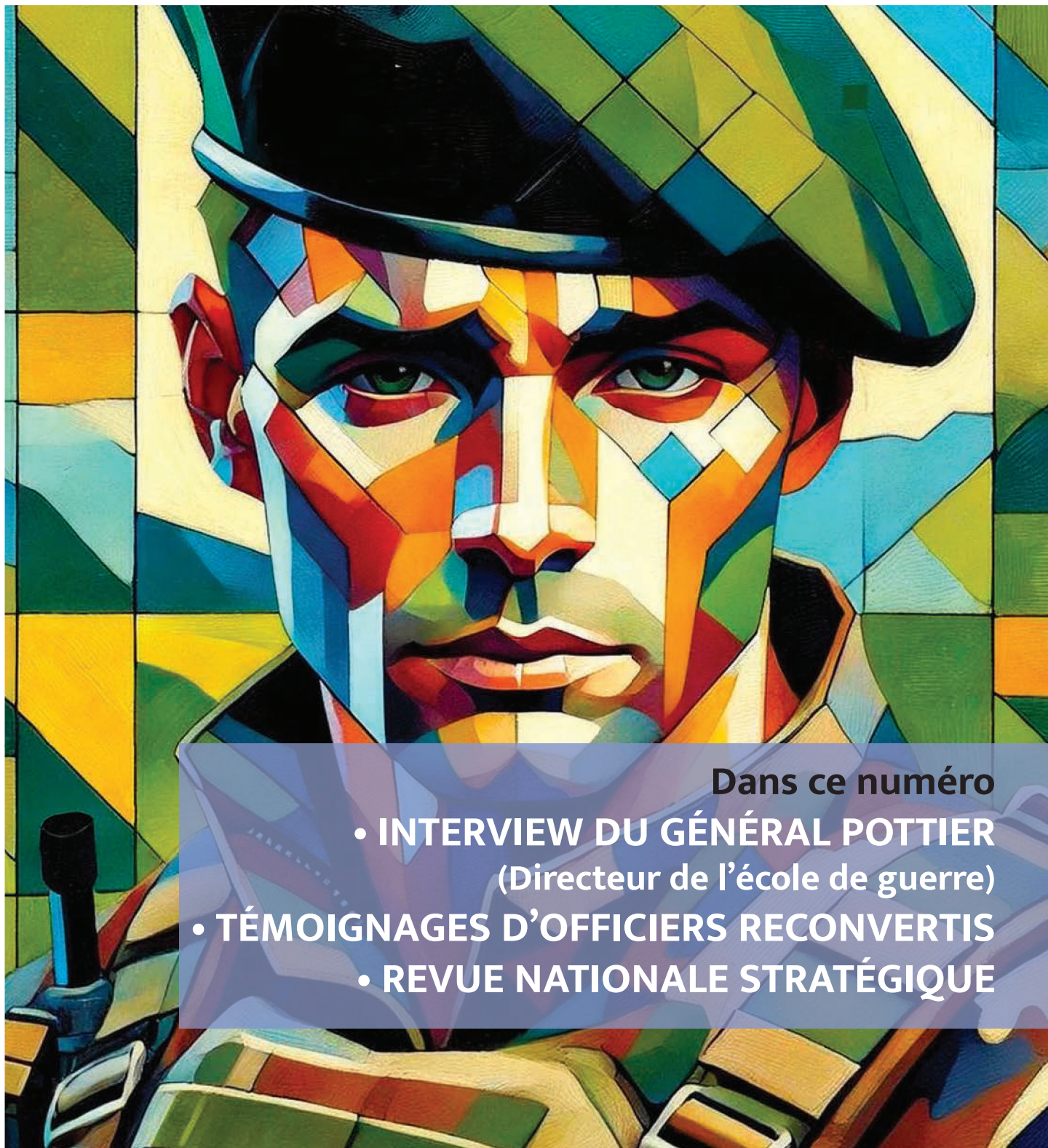




Dans ce numéro

- INTERVIEW DU GÉNÉRAL POTTIER
(Directeur de l'école de guerre)
- TÉMOIGNAGES D'OFFICIERS RECONVERTIS
- REVUE NATIONALE STRATÉGIQUE

L'OFFICIER

Magazine quadrimestriel de l'ANOCR
Mai - juin - juillet - août 2025 - N° 500



Le général Valérie André, une vie de pionnière

À l'aube de sa 103^e année, le général Valérie André, première femme à devenir officier général en France, s'est éteinte ce mardi 21 janvier. Ce fut une pionnière, dont l'audace a façonné l'histoire de notre armée.

Après une enfance à rêver tout haut de devenir Aviatrice, le médecin général inspecteur Valérie André décide au sortir de ses études d'allier ses deux passions : la médecine et l'aviation. Ses premières heures de vol se feront dès son adolescence mais seront interrompues par la Seconde Guerre mondiale. Originaire de Strasbourg, elle décide de quitter ses parents pour rejoindre la France libre, en Mayenne, afin d'y terminer ses études. Dès l'obtention de son diplôme de médecine en 1947, elle s'engage sur conseil de son maître de thèse comme médecin militaire.

Au sein du corps expéditionnaire, elle part pour la guerre d'Indochine en tant que médecin-capitaine. Dans un premier temps, affectée à l'hôpital de My Tho en 1949, elle sera par la suite assistante en neurochirurgie à Saïgon. C'est à ce moment qu'elle fera ses premiers sauts militaires en parachute afin de venir en aide aux blessés des zones les plus isolées.

« Il n'y a pas de mission périlleuse, il y a seulement des missions qu'il faut accomplir à tout prix, car il en va de la vie humaine. »
Général Valérie André

Sur le front indochinois, Valérie André prend conscience du potentiel des hélicoptères pour les évacuations de blessés sur les terrains les plus sommaires. Après un retour en France où elle se forme au pilotage, elle entame ses premières missions aux commandes de son Hiller 360 puis sur Sikorsky H-34. Grâce à son idée visionnaire, elle permettra l'évacuation d'environ 165 blessés dans des conditions souvent extrêmement dégradées.

De retour en France, elle poursuit une brillante carrière d'officier au Service de santé des armées. Elle occupera le poste de médecin-chef de la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay et sera nommée conseillère



du Commandement du transport aérien militaire notamment. Une carrière qui force le respect et qui la conduit à la consécration, en avril 1976, lorsqu'elle devient la première femme promue au grade de général

Son deuxième combat

Devenue une référence dans le monde des femmes militaires, Valérie André fait sa transition vers le monde civil en prenant la tête de la Commission d'étude prospective de la femme militaire. Loin des champs de bataille, elle gardera la même hargne pour mener un autre combat si cher à ses yeux, celui d'une meilleure intégration des femmes dans les armées. Un sujet sur lequel elle sera, encore une fois, une pionnière.

Pour sa carrière exceptionnelle au sein de l'armée de l'Air et du Service de Santé, le général Valérie André sera décorée à de multiples reprises. En 1987, elle est la première femme élevée à la dignité de la grand-croix de l'ordre national du Mérite. En 1999, le président de la République Jacques Chirac l'élève à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, une première également. À titre honorifique, elle s'est vue recevoir son brevet de pilote d'hélicoptère militaire numéro 001 le 2 septembre 2010 lors d'une cérémonie spéciale sur la BA 107, en présence du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'Air (2009-2012).■



SOMMAIRE

• ENTRETIEN

Entretien avec le Général Philippe Pottier,
(Directeur de l'Ecole de Guerre) **p.4**

• TÉMOIGNAGES

Témoignages «libres» de plusieurs adhérents
ANOCR ayant profité de la mission d'aide à la
transition MARA **p.7**

• DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- Contribution à la révision de la REVUE NATIONALE STRATEGIQUE **p.9**

- La qualité d'une défense ne se mesure pas
qu'au pourcentage de PIB **p.15**

- Nouveau conflit armé indo-pakistanaï **p.18**

- La menace informationnelle russe **p.22**

- L'empire du Milieu **p.25**

- Vétéran, de quoi parle-t-on ? **p.28**

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 **p.32**

• LES BRÈVES **p.38**

• BIBLIOGRAPHIE **p.41**

• VIE DES GROUPEMENTS **p.43**

• HOMMAGE **p.50**



Le mot du Président

Chers camarades

Ce 500^e numéro marque une étape importante : c'est le premier à paraître dans la nouvelle formule de notre magazine désormais intitulé « L'Officier ». Ce titre incarne pleinement ce que nous défendons : l'engagement total au service de la Nation, indépendamment de l'armée, de la direction ou du service d'appartenance. Il s'adresse à tous les officiers, qu'ils soient d'active, retraités ou réservistes — une continuité naturelle puisque de nombreux officiers d'active rejoignent la réserve opérationnelle à l'issue de leur carrière. Notre magazine sera désormais publié **trois fois par an**, avec un contenu enrichi. Il s'inscrit dans une stratégie de communication renouvelée, destinée à mieux faire connaître et valoriser l'ANOCR, fidèle à notre nouvelle devise : « **Servir et défendre les officiers** ».



Cette refonte n'est que la **première étape** de la transformation de notre association, présentée lors de notre assemblée générale à Rennes le 4 juin 2025. Ainsi, notre nouveau logo s'est décliné depuis sur des supports variés : pin's, mugs, médailles... Notre site internet évolue également : une section dédiée aux groupements locaux y sera bientôt accessible. Pour dynamiser notre présence en ligne, un **community manager** est en charge d'animer nos comptes Facebook, LinkedIn et Twitter pour informer sur les activités de l'association, relayer les actions locales, contribuer à faire rayonner l'ANOCR. Les premiers résultats sont prometteurs, mais leur consolidation dépend de **votre participation active** : faites remonter vos informations, relayez nos publications — c'est essentiel pour amplifier notre visibilité.

Beaucoup reste encore à faire.

Nos liens avec les autres associations nationales de la communauté de défense doivent être renforcés. Ce travail est engagé avec le Comité National d'Entente, l'ASAF, la FNAME, entre autres. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés aussi de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR) comme en témoigne la vidéo diffusée sur notre site et sur les réseaux sociaux ce 14 juillet 2025. Le médecin-chef® Durrieu, nouveau président de l'UNOR, et moi-même avons voulu témoigner de cette nécessaire synergie à développer au sein de la communauté des officiers engagés au service de la Nation. Demain plus qu'aujourd'hui peut-être, par nécessité, la frontière entre l'active et la réserve ne sera plus aussi claire. Déjà bien des réservistes sont engagés dans des missions opérationnelles sur des périodes très longues et nombre d'officiers sont aussi des officiers réservistes lorsqu'ils rejoignent la vie civile.

Comme annoncée à Rennes, notre action de solidarité va s'inscrire dans une nouvelle dynamique avec le plan « **ANOCR Solidarité 2030** ». Plusieurs pistes sont à l'étude : un engagement plus marqué au sein de l'association Jean Lachenaud (gestionnaire d'EHPAD et de la Maison Senior Maréchal Leclerc) dont l'ANOCR est cofondatrice, le soutien à la reconversion professionnelle via MARA et Implic'action... Ces chantiers sont en cours.

Enfin, l'ANOCR reste pleinement mobilisée pour défendre la **condition du retraité militaire**, et en particulier de l'**officier retraité**, dans un contexte budgétaire préoccupant où les retraites — et donc le pouvoir d'achat — sont menacées.

L'année 2025-2026 sera une année d'engagement. L'ANOCR compte sur **votre implication, votre esprit d'initiative et votre créativité** pour faire de notre association une force vive au sein de la communauté de défense.

**“L'état militaire exige en toutes circonstances discipline,
loyalisme et esprit de sacrifice.**

**Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent
le respect des citoyens et la considération de la Nation.”**

(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires)

**Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à :
bulletinanocr@orange.fr**

Association Nationale des Officiers de Carrière et Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers
Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080 - JO du 8 décembre 1911 page 9814/A Reconnue d'utilité publique
par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler - 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. : 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : anocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.org
Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire
Directeur de la publication : François Chauvancy
Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray
François Chauvancy, Roland Pietrini
Impression : Imprimerie Saviard
Dépôt légal : Mars 2023
Commission paritaire : 0521G88248
Tirage : 3 472 exemplaires
Tarifs cotisation et abonnement : page 31



Entretien avec le Général Philippe Pottier Directeur de l'École de Guerre

PROPOS RECUEILLIS PAR LE COLONEL (ER) BRUNO BOUBÉE

« Penser autrement pour agir dans un monde incertain »

L'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite s'entretient avec le général Pottier, directeur de l'École de Guerre.

Le retour du tragique dans le monde contemporain, la permanence des conflits, la place du militaire dans la société civile... autant de sujets que le général Pottier, directeur de l'École de guerre, aborde avec clarté dans cet entretien. Il y dévoile une vision éclairée de la condition des officiers, entre exigence intellectuelle, responsabilité éthique et devoir de rayonnement.

ANOCR : On assiste aujourd'hui à un retour de la guerre comme réalité imposée. Selon vous cela change-t-il le regard de la société sur les militaires ?

Gal. Pottier : Absolument. Pendant plus de trente ans, depuis la fin de la guerre froide, la France a été engagée dans de nombreux conflits (Balkans, Afghanistan, Mali...), mais elle s'est engagée quand et où elle le voulait. Ainsi, nos autorités politiques ont-elles pu décider librement de l'engagement des armées en Afghanistan, en 2001, puis de leur retrait de ce même pays une dizaine d'années plus tard, ou encore de ne pas intervenir en Irak en 2003. Aujourd'hui, avec l'Ukraine, nous redécouvrons que la guerre peut s'imposer à nous : nous passons de la guerre « choisie » à la guerre « subie ». Ce retour brutal active un besoin de compréhension, en particulier dans notre société française. La guerre est un phénomène social auquel il

nous faut collectivement réapprendre à penser : de ce point de vue, ceux qui l'ont pratiquée peuvent aider à sa compréhension. L'appel à l'expertise d'anciens militaires sur les plateaux télé que l'on observe de plus en plus est, pour moi, révélateur de ce besoin de pédagogie.

ANOCR : ...vous semblez dire que la société française se distingue des autres pays ?

Gal. Pottier : En partie. Comme beaucoup d'autres pays nous vivons dans un État de droit très structurant, ce qui est une force et il faut s'en réjouir. Mais plus que d'autres la France est le pays de la loi - c'est ainsi que les Chinois désignent notre pays - et aujourd'hui tout nous semble pouvoir être réglé par le droit. Or, bien qu'il existe des règlements internationaux, philosophiquement la guerre sort du droit. Elle repose sur la violence, la contrainte. Cela crée une forme de dissonance culturelle. Clausewitz définit la guerre comme «un acte de violence dont l'objet est de contraindre l'adversaire à se plier à notre volonté». Ce type de rapport est étranger à nos schémas mentaux. D'où un vrai besoin de pédagogie.

ANOCR : Les officiers stagiaires de l'École de Guerre vont devoir évoluer dans ce nouveau contexte de conflictualité. Comment les y préparez-vous ?

Gal. Pottier : Nous formons les chefs militaires de demain. A ce titre, la première vocation de l'école, c'est bien sûr de préparer les chefs militaires à prendre des responsabilités dans des états-majors opérationnels, pour pouvoir ensuite être aptes à commander des opérations. Autrement dit, de les préparer à commander à la guerre. Mais, c'est également de les préparer à assumer des fonctions de direction en état-major ou en administration centrale, que ce soit au sein du ministère des armées, en interministériel ou en interalliés :

ENTRETIEN

c'est ici que s'opère la vraie transformation.

Nous recevons des officiers qui ont entre 35 et 40 ans, qui ont déjà eu des responsabilités au niveau opérationnel faisant appel à leur sens du commandement, à leur intelligence de situation et à leurs qualités humaines et morales. Ils ont fait face à des situations parfois complexes mais à un échelon tactique, c'est-à-dire dans un cadre conceptuel simple, au sein d'une chaîne hiérarchique claire avec un objectif clairement défini.

Après l'école de guerre, l'officier va se retrouver le plus souvent en état-major où la décision va souvent être plus collective. Il va devoir travailler en transverse, convaincre, faire progresser le dossier dont il aura la charge en négociant dans des environnements incertains. En état-major, il va recevoir non pas des ordres mais plus généralement des directives, et c'est parfois lui-même qui aura préparé la directive qu'il recevra de son chef. L'Ecole de Guerre est là pour donner aux officiers cette aptitude à agir et à atteindre leurs objectifs dans cet environnement complexe.

ANOCR : *Quelle pédagogie mettez-vous en œuvre pour réussir cette transformation chez vos stagiaires ?*



Gal. Pottier : Notre population d'officiers stagiaires est sélectionnée par un concours exigeant ce qui nous garantit qu'ils tireront pleinement profit de la scolarité que nous leur proposons. Celle-ci met en œuvre une pédagogie – on devrait d'ailleurs plutôt utiliser le terme d'andragogie puisque l'on s'adresse à des adultes qui ont déjà une expérience forte au sein des armées – qui repose sur trois piliers : la personnalisation, la responsabilisation et l'ouverture.

On offre en effet aux stagiaires la possibilité de personnaliser une partie de leur parcours en fonction de leurs appétences et de leurs besoins (comités thématiques, formations linguistiques, sujets de mémoire...). Ils sont également responsabilisés dans leur formation à travers le montage de projets, l'animation de comités, l'organisation d'événements.

L'ouverture, elle, est essentielle pour penser stratégi-

quement. Elle passe, bien sûr, par les conférences auxquelles ils assistent, dont de nombreux intervenants sont extérieurs aux armées, ou par les différents travaux qu'ils peuvent mener en termes de géopolitique, de stratégie, d'histoire militaire...

Mais, nos officiers sont aussi exposés à la diversité du monde par le biais des contacts qu'ils vont avoir avec les stagiaires internationaux, qui représentent un tiers de chaque promotion. Cette année, ils sont au nombre de 98 et proviennent de 66 pays différents. Ils sont répartis entre tous les groupes de stagiaires en faisant en sorte que dans chacun il y ait différentes zones géographiques représentées pour apporter une pluralité de regards.

Cette présence est importante car si la France est une puissance dotée, si les armées françaises conservent une capacité à agir seules, le cadre normal de leur engagement est celui de l'action collective. De ce fait, la politique étrangère de la France s'appuie sur des alliances et des partenariats avec des pays qui partagent la même vision du monde et dont nos stagiaires internationaux sont les dignes représentants. Ce n'est donc pas un hasard si l'exercice majeur de l'Ecole de Guerre est baptisé Coalition ; cela illustre l'importance que l'Ecole accorde au travail en univers multinational. Enfin, depuis quelques années nous accueillons également des auditeurs libres issus de la société civile qui participent à l'ouverture de nos officiers à d'autres façon de penser, voire à d'autres univers culturels.

ANOCR : *Ces auditeurs civils, qui sont-ils et que viennent-ils chercher ici ?*

Gal. Pottier : Ils sont une quarantaine : un tiers provient de l'administration ou des institutions d'Etat (magistrature, Quai d'Orsay, autres ministères etc.), un tiers de l'industrie de défense et un autre tiers du monde privé au sens large avec une grande diversité de profils. A titre d'exemple un de nos auditeurs actuels est un directeur d'hôpital...

Ce qu'ils recherchent ici, c'est une compréhension de la défense, des clés de lecture géopolitiques bien sûr, mais aussi souvent des compétences en leadership.

Les crises récentes, comme celle du COVID, ont suscité un réel intérêt pour la capacité des militaires à planifier, anticiper, agir collectivement. Ils viennent aussi chercher une autre manière d'exercer l'autorité, fondée sur la cohésion et le sens. Dans une société qui semble parfois fragmentée, l'institution militaire intrigue et attire car elle fait preuve d'une très forte cohésion.

ENTRETIEN

ANOCR : *Qu'est-ce qui distingue le chef militaire du manager civil selon vous ?*

Gal. Pottier : Le militaire engage sa vie, et peut être appelé à donner la mort. Cette dimension impose une exemplarité et une éthique sans faille. La confiance que les subordonnés accordent à leur chef repose sur la conviction qu'il prendra les meilleures décisions en conscience. Cela demeurera toujours une singularité forte.

Ceci étant dit, les qualités de leadership exigées sont transposables et nécessaires à tous les décideurs qu'ils soient civils ou militaires : vision, capacité à définir un cap, compétence, prise en compte du facteur humain, esprit de décision.

ANOCR : *L'innovation fait-elle aussi partie du champ militaire et donc de vos domaines d'intérêt ?*

Gal. Pottier : Elle est même centrale. L'un des éléments essentiels de la stratégie militaire classique a toujours été de comprendre plus vite que l'adversaire les transformations de la guerre, et par conséquent d'être en mesure de prévoir l'influence des facteurs nouveaux pour s'adapter avant l'adversaire. Chaque guerre a été l'objet d'innovations extrêmement importantes pour prendre l'ascendant sur l'adversaire. On sait bien que l'entreprise privée doit sans cesse innover pour survivre : en fait c'est la même chose dans la guerre, on innove en permanence pour prendre l'ascendant afin de vaincre. La guerre en Ukraine l'illustre : usage massifié des drones, communications satellitaires, hybridation des tactiques...

Cela nécessite une grande agilité intellectuelle. Dans ce domaine l'École de Guerre n'a pas la prétention d'apporter des réponses toutes faites, mais elle s'efforce de donner les clés pour penser autrement.

ANOCR : *auditeurs civils, stagiaires internationaux, cycles de conférences, organisations d'événements, l'Ecole de Guerre fait-elle rayonner la pensée militaire au-delà de vos murs ?*

Gal. Pottier : C'est une de nos vocations. Il y a un rayonnement indéniable de l'Ecole de Guerre et d'une façon plus globale de l'Enseignement Militaire Supérieur. Nous accueillons des conférenciers, collaborons avec des universités, publions, recevons des délégations du monde entier... Plus largement, c'est un des objectifs de l'ACADEM, créée voilà deux ans et qui regroupe, outre l'Ecole de Guerre, une vingtaine d'orga-



nismes basés à l'Ecole Militaire dont l'IRSEM, l'IHEDN ou l'IHEMI. Le « Paris Defence and Strategy Forum », organisé par l'ACADEM, est une magnifique vitrine internationale de la pensée stratégique française. La pensée militaire française est écoutée, respectée, et elle a encore beaucoup à apporter.

ANOCR : *Pensez-vous que ce rayonnement contribue à éclairer le regard de la société sur les militaires, en particulier auprès des décideurs civils ?*

Gal. Pottier : Quel est le regard de la société sur les militaires et où en est-on aujourd'hui ? Je me méfie toujours des généralisations abusives : la réponse est aussi diverse que la société française est diverse. Mais le regard porté sur l'officier évolue. Lorsque le président de la République réforme l'ENA en prenant l'École de Guerre en modèle, c'est un signal fort. Nous avons, je crois, une voix singulière dans le débat public : une voix de rigueur, de long terme, de résilience. Elle mérite d'être entendue. Et c'est notre devoir de la porter. ■

*Propos recueillis par le Colonel (er) Bruno Boubée
pour le magazine «L'Officier».
Avril 2025.*